****

**La ville de Blendecques, victime d’inondations à répétition**

***Interview originale en français***

*Élisabeth, Angélique, Gabriela et Konstantina de la rédaction du collège 2 de Koropi, en Grèce, enquêtent sur l’ampleur des récentes inondations dans le nord de la France durant l’hiver 2024. Guirec HENRY, directeur général des Services de la ville de Blendecques, répond à leurs questions.*

[**https://globe-reporters.org/spip.php?article2938**](https://globe-reporters.org/spip.php?article2938)

**Question 01**

**Pouvez-vous vous présenter ?**

Où je suis, Guirec HENRY, directeur général des services de la ville de Blendecques, dans le Pas-de-Calais, département 62.

**Question 02**

**Quelles ont été les zones qui ont été inondées dans votre région ?**

Alors, nous, c'est tout le delta de la rivière qu'on appelle l’Aa. Ça vient des plateaux de Bourthes et Elnes au-dessus de l'Ain, jusqu'au haut marais audomarois, Saint-Omer et Perlec, Arques. Et puis l’Aa se déverse après dans le canal de Neufossé, dans le grand canal vers Dunkerque, Gravelines-Dunkerque.

**On peut dire que Blendecques a été l'une des zones les plus touchées ?**

Oui. Sur ce delta de l’Aa, on est la ville la plus touchée, puisque 70% de nos rues ont été touchés, impactés. Alors, pas toutes au même niveau, mais on a été impacté. Jusqu'à 1m80 d’eau dans certaines maisons. On a eu des problématiques de 2 crues, débordement de l’Aa, mais aussi parallèlement, des problématiques d'eaux pluviales, de nos canalisations et de remontée de nappe phréatique. Tout cumulé fait qu'on a eu 70% de la ville sous l’eau.

**Question 03**

**Quelles sont les causes de ces inondations ?**

Je ne suis ni hydrologue, ni météorologue, ni climatologue. Ce qu'on entend, en tout cas, c'est que la pluviométrie qui a été constatée en amont, donc en 2 mois, on a eu une pluviométrie comparable à une année de précipitations compressée en 2 mois de temps. Ce qui fait que les hauts plateaux n’ont pas retenu l'eau et nous, on est en bas de versant. On a reçu la grosse partie du ruissellement des eaux de pluie avec une crue de l’Aa.

La communauté d'agglomération et le syndicat mixte ont fait des travaux suite à la crue de 2002, mais ces travaux étaient calibrés. Les endiguements et les bassins étaient calibrés pour la crue de 2002. Mais celle de cette année a été quasiment doublée en termes de débit et en hauteur de crue. Donc, les ouvrages n’ont pas retenu suffisamment l’eau.

**Question 04**

**Y a-t-il déjà eu d’autres inondations par le passé dans cette région et si oui quand ?**

Oui, alors du coup, la plus grande qu'on a vue, c'était en 2002. Voilà, ça fait plus de vingt ans. Et si on compare les chiffres en termes de débit en 2002, on était à 65m3/seconde. Aujourd'hui, on est à 87m3/seconde. Vous voyez, c'est impressionnant. Tous les ouvrages qui étaient calibrés sur la crue de 2002 n'ont pas suffi à la crue du 11 novembre 2023 et à celle du 2 janvier 2024.

**Question 05**

**Quelles ont été les conséquences des inondations pour les animaux ?**

On a accueilli des sinistrés, mais aussi des animaux, dans notre centre d'hébergement de secours d'urgence. On a eu des chiens, des chats qu'on a dû sauver, mais malheureusement, je pense qu’on a eu aussi quelques pertes, notamment dans les poulaillers ou dans certains jardins où on n'a pas pu accéder pour sauver certains animaux.

**Question 06**

**Quelles ont été les personnes les plus touchées ? Les agriculteurs ? Les commerçants ? Les habitants ?**

Sur la commune de Blendecques, ce sont les habitants bien évidemment. Je pense qu'on a eu, à peu près, 900 habitations touchées. Donc, ça fait beaucoup. Mais on a aussi 2 grosses papeteries, production de papier, de cartons, qui ont été touchées. Des industries qui ont perdu, pour certaines, jusqu'à 3 millions de chiffres d'affaires en 15 jours.

On a aussi quelques commerçants, une quinzaine de commerçants, qui ont été impactés, avec une reprise d'activité compliquée et difficile.

On n'a pas de grandes terres agricoles ici. Donc, c'est plus sur le marais audomarois un peu plus bas, à Saint-Omer, où il y a beaucoup de maraîchers, et là ils ont été fortement impactés.

**Question 07**

**Les zones inondées vont-elles recevoir des aides de l’État français ?**

Nous avons fait des demandes de dotation solidaire de l'état. Une solidarité de l'état pour, notamment, tout ce qui n'est pas pris en charge par nos assurances. Ça veut dire tous les espaces extérieurs. Nos bâtiments sont couverts par nos assurances, en partie. Par contre, la voirie, les parcs, les digues, etc. ne sont pas pris en charge par nos assurances. Donc, l'état se substitue là-dessus à nos assurances, mais on attend encore de savoir à quel taux on sera remboursé.

**La personne que j'ai rencontrée là tout à l'heure m'a parlé de la loi Barnier. C'est une loi qui a été faite suite à ces inondations ou existait-elle avant ?**

Non, elle existait déjà sur d'autres types de crues et d'inondations, voire même de submersion. La loi Barnier permet, dans certains cas, d'exproprier des zones devenues un protégeable par n'importe quel type d'ouvrage. Et donc ce sont des quartiers qui peuvent être rayés de la carte, en termes d'habitation.

**Question 08**

**La municipalité va-t-elle devoir revoir le plan d’urbanisation ?**

Oui. Il y a toute une réflexion qui doit être menée, même au niveau, si on dé zoome, au niveau de l'intercommunale, voire du delta de l’Aa, puisque, les zones d'urbanisation des années 1950, 1960, ont été faites dans le lit majeur de l’Aa, ce qui fait qu'aujourd'hui, on se retrouve avec des zones inondées habitées, alors qu'avant c'était des zones inondées en pâture, en champs. Donc forcément ça pose question. Et ça pose question sur tout ce qui est plan local d'urbanisme et plan de risques inondation.

Donc là, c'est une réflexion et de l'état et de l'interco, et de la commune, sur quelles zones ne doivent plus être constructibles. Et notamment cette zone la qui est très sensible. Dès qu’il y a un tout petit peu de crue, vu qu'ils sont encerclés d'eau, ça monte évidemment tout de suite dans leur habitation.

**Question 09**

**Est-ce qu’il y a des changements prévus pour qu’il y ait moins d’inondations à l’avenir ?**

Alors c'est compliqué de statuer. Comme je dis, je ne suis pas un spécialiste hydro. L'idée, c'est qu'on essaye de retenir au maximum les eaux de pluie sur les plateaux plus haut, en amont de l’Aa, pour que nous, en bas de toboggan, on ne récupère pas tout ce déversement.

Mais, je ne peux pas dire s'il faut des digues de 10 mètres de haut, des bassins d’autant de mètres cubes de retenue. C'est, je pense, à plusieurs ouvrages ou plusieurs réflexions qu'il faut conjuguer pour trouver des solutions. Mais sincèrement, en étant dans le lit majeur de la rivière, c'est compliqué de se dire que demain ça n'arrivera plus.

**Question 10**

**Quelles sont vos occupations principales un mois et demi après la dernière crue ?**

Nous, sur la commune, on a des problématiques de bâtiments. On a une vingtaine de bâtiments qui ont été impactés, notamment une école maternelle entière. Donc notre dernière préoccupation, c'était de reloger notre école. De reloger nos associations, de refaire revivre nos bâtiments, en sachant qu'on a à peu près 1 million de travaux sur ces bâtiments.

Le deuxième point, comme je vous tout à l'heure, ce sont tous les espaces extérieurs. On a à peu près 2 millions de travaux sur nos voiries, nos parcs, nos chemins, nos accès, nos terrains. Là, on attend et les rapports d'expertise d'assurance et le traitement de nos dossiers dotations d'état.

Donc voilà, on essaye de réparer. Dans un premier temps l'urgence, et notamment nos sites d'accueil pour nos élèves.

**En sortant de Blendecques et en passant le pont, on voit des espèces de digues qui ont été faites pour protéger les jardins. Ça, ça a été fait après les inondations ?**

Non. Ce sont des travaux de confortement de la digue existante qui ont été refaits. Elle a été rognée à la base. Il y a eu du ravinage au fond du cours d'eau. À la base, elle faisait plus de 3 mètres d'épaisseur. Aujourd'hui, à certains endroits, on est à moins d'1 mètre. Donc, il y a eu des travaux d'urgence qui ont été menés par l’intercommunale qui a la compétence au niveau de l'eau, et notamment avec le SmageAa (Syndicat Mixte pour l’Aménagement et la Gestion des Eaux de l’Aa). Donc, ils ont fait simplement des travaux de confortement de la digue existante.